

Ref. A1087

Mise à disposition et accompagnement des travailleurs d'ESAT en milieu ordinaire

OBJECTIFS

- ▶ Connaître le contexte législatif de la mise à disposition des travailleurs d'ESAT en entreprise.
- ▶ Acquérir des repères méthodologiques permettant de préparer au mieux l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche, au sein de l'ESAT et au sein de l'entreprise.
- ▶ Suivre et accompagner l'évolution du travailleur handicapé.

PROGRAMME

- ▶ Le contexte de la mise à disposition
 - loi de 2005, décret de 2008, réforme de l'OETH
 - décret n°2022-1561 du 13/12/22 et son impact dans les pratiques de mise à disposition
- ▶ Les enjeux de la mise à disposition
 - pour l'entreprise, pour le Travailleur d'ESAT
- ▶ Préparation de la mise à disposition
 - préparation au sein de l'ESAT
 - identification du référent en entreprise
 - contractualisation
 - quelles actions pour favoriser l'intégration dans l'équipe ?
- ▶ Le travail en équipe pluridisciplinaire
 - définition des besoins personnels et sociaux
 - la mise en œuvre d'actions favorisant le travail en entreprise
- ▶ Accompagnement du projet d'inclusion
 - la mise en place d'outils adaptés
 - modalisation des échanges avec le référent, son rôle dans la mise en œuvre des objectifs
 - mise en œuvre du suivi des objectifs du projet personnalisé dans l'entreprise, et repérage des besoins spécifiques d'accompagnement
 - identification et propositions de soutiens ou de formations adaptés
 - préparation de la sortie de l'ESAT, avec le Travailleur et avec l'entreprise



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupe
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel d'ESAT (MA, ETS, chargés d'insertion...) impliqués dans l'accompagnement à l'emploi des usagers

Animation : Chef de service, titulaire DE ETS et DPITSH (Diplôme de chargé de Projet d'Insertion des Travailleurs en situation de Handicap)


Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 02/10/2023 au 04/10/2023	1075 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle

